

Direction de l'accès à l'information et  
de la propriété intellectuelle

PAR COURRIER ÉLECTRONIQUE

Québec, le 18 mai 2023

**Objet : Demande d'accès**  
**N/Réf. : 1847 00/2023-2024.043**

Nous donnons suite à votre demande d'accès reçue à nos bureaux le 28 avril dernier, visant à obtenir :

« [...] »

- 1- Le nombre de ressources intermédiaires (RI) à l'adulte ayant neuf usagers et moins au Québec pour les années 2020, 2021 et 2022.
- 2- Le nombre de ressources qui ont pour lieu de résidence le milieu de vie, et, conséquemment vivent avec les usagers au quotidien pour les années 2020, 2021 et 2022. » (*sic*).

À cet égard, nous vous transmettons sous l'onglet 1 les renseignements demandés et détenus par le ministère de la Santé et des services sociaux (MSSS).

Veillez noter que vous pouvez demander à la Commission d'accès à l'information du Québec de réviser cette décision, et ce, dans les trente (30) jours suivant la date de la présente lettre. Vous trouverez de plus amples informations à l'adresse suivante:

<https://www.cai.gouv.qc.ca/citoyens/recours-devant-la-commission/concernant-laces-aux-documents-dorganismes-publics/>

Veillez agréer l'expression de nos sentiments les meilleurs.

La directrice par intérim,

Original signé par

Caroline Dumont

p. j. 2